



Possibilités de perfectionnement professionnel

Quelles seront les possibilités de perfectionnement professionnel?

Des possibilités d'apprentissage et de perfectionnement professionnels destinées aux administrateurs et aux éducateurs de la petite enfance seront offertes sous forme de séminaires, d'ateliers, de soutien dans les communautés de pratique, de mentorat, de partage des ressources et de démonstrations des pratiques exemplaires sur place.

Deux spécialistes en apprentissage précoce (un francophone et un anglophone) et consultants en apprentissage précoce des districts scolaires collaboreront avec des institutions postsecondaires pour concevoir des possibilités d'apprentissage novatrices qui respectent les normes de pratiques exemplaires applicables aux services de garderie éducatifs.

Des cours en ligne avec un moniteur, notamment Introduction à l'éducation à la petite enfance I – Orientation pour le *Curriculum éducatif* (cours du curriculum de 60 heures) et Introduction à l'éducation à la petite enfance II – Orientation du *Personnel de la petite enfance* (cours de base de 60 heures), seront mis à la disposition des éducateurs qui travaillent dans des établissements de services de garderie éducatifs agréés.

Qui en bénéficiera?

Les éducateurs de tous les établissements de services de garderie éducatifs auront accès à des possibilités de perfectionnement professionnel gratuites et offertes à l'aide de diverses méthodes d'enseignement qui conviendront à un grand nombre de préférences en matière d'apprentissage.

Les familles et les enfants qui fréquentent des services de garderie éducatifs agréés profiteront également du plus grand nombre d'occasions d'apprentissage et de perfectionnement professionnels offertes aux éducateurs.

Pourquoi cette mesure est-elle mise en œuvre?

Des occasions de perfectionnement sont actuellement offertes et d'autres seront élaborées à la lumière des constatations de la Commission d'étude relativement au souhait des exploitants, des directeurs et



des éducateurs d'avoir un soutien accru en matière de perfectionnement professionnel et plus de possibilités d'y accéder en ligne.

L'accroissement du nombre de possibilités de formation et d'apprentissage professionnels destinées à tous les éducateurs de la petite enfance soutient l'objectif d'améliorer la qualité de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Nouveau-Brunswick.

Pour Information

1 888 762 8600

